

## Fiscalité et commerce international : quels enjeux pour l'immigration clandestine ?

*Dans ce numéro de Regards économiques, nous discutons les liens entre économie souterraine, protectionnisme et immigration clandestine. Nous montrons que la réduction de la pression fiscale et la lutte contre la fraude fiscale peuvent contribuer à contenir l'immigration clandestine, et sont donc une alternative possible aux politiques coercitives basées sur le contrôle des frontières et les rapatriements. Au contraire, la mise en œuvre de politiques protectionnistes pourrait engendrer l'effet opposé et conduire à une augmentation du nombre d'immigrants clandestins.*

**Fabio Mariani**

**Luca Pensieroso<sup>1</sup>**

Le contrôle de l'immigration clandestine est un sujet de plus en plus conflictuel du débat public dans les pays industrialisés.<sup>2</sup> En effet, l'immigration clandestine vers les pays européens est un phénomène important, mais qui reste par sa nature difficile à mesurer. Selon les estimations de l'Union Européenne (Clandestino, 2009), en 2008, il y avait en Belgique 1,1 immigrés irréguliers pour 10 migrants réguliers – une situation comparable aux Pays-Bas (1,4 immigrés irréguliers pour 10 réguliers), à la France (0,8 immigrés irréguliers pour 10 réguliers), et à l'Italie (1 immigré irrégulier pour 10 réguliers).

Dans ce numéro de *Regards économiques*, nous nous proposons de clarifier les termes du débat sur l'immigration clandestine et d'en discuter les implications de politique économique. Nous essaierons notamment de comprendre l'efficacité des différentes politiques de lutte contre l'immigration clandestine, et s'il existe des alternatives préférables à celle du contrôle des frontières, sous l'hypothèse que le pays de destination veuille limiter le nombre d'immigrants clandestins.

A ce propos, il est utile de rappeler que s'il existe un certain consensus sur les effets positifs de l'immigration régulière sur les économies des pays de destination (Docquier et Machado, 2015), les conséquences socio-économiques de l'immigration clandestine sont a priori moins claires. Si certains secteurs de l'économie, comme par exemple la construction, peuvent en effet tirer profit de l'immigration illégale (Chassamboulli et Peri, 2015; Liu, 2010; Palivos, 2009), il est d'autre part possible qu'une plus forte présence de clandestins puisse menacer les salaires des travailleurs moins qualifiés, et accroître un sentiment d'insécurité

<sup>1</sup> Sans les impliquer dans le contenu de cet article, nous remercions Vincent Bodart, Muriel Dejemeppe et Frédéric Docquier pour leur commentaire sur une version antérieure.

<sup>2</sup> Dans cet article, nous utilisons les termes immigration illégale, irrégulière ou clandestine comme synonymes.

Mariani, F. et L. Pensieroso (2019). Fiscalité et commerce international : quels enjeux pour l'immigration clandestine ?, *Regards économiques*, Numéro, 148.

dans la société (Palivos et Yip, 2010). Quoi qu'il en soit, il semble émerger du débat public actuel que, du point de vue des décideurs publics (ainsi que de leurs électeurs), un meilleur contrôle des flux migratoires est souhaitable.

Une clarification préliminaire est toutefois nécessaire, et concerne la distinction entre immigrés clandestins et réfugiés (cf. Docquier et Machado, 2015). Ces deux phénomènes sont souvent confondus dans le débat politique, mais l'immigration clandestine est en principe une question différente de celle des réfugiés et des demandeurs d'asile (même si parmi ces derniers, certains peuvent se retrouver en situation illégale, dans le cas où, par exemple, le statut de réfugié leur est refusé). Dans notre analyse, nous définissons les immigrés clandestins comme des migrants en situation irrégulière, quel que soit leur mode d'arrivée dans le pays de destination.

## 1. L'offre et la demande d'immigration clandestine

Les politiques traditionnellement utilisées pour réduire le nombre d'immigrants clandestins reposent, dans la plupart des cas, sur des instruments coercitifs, dont l'efficacité, l'équité ou la simple acceptabilité politique et morale peuvent être discutables : contrôle aux frontières, rapatriements, etc. D'autres mesures d'intervention concernent l'aide humanitaire et/ou commerciale aux pays d'origine des migrations. La caractéristique commune à ces politiques est de se concentrer sur l'offre de migration illégale. Au contraire, nos recherches (voir Camacho, Mariani et Pensieroso, 2017, 2018) ont plutôt mis l'accent sur l'importance des facteurs déterminant la demande d'immigration illégale par les entreprises et les ménages dans le pays de destination, un élément qui a été jusqu'ici largement négligé dans le débat public et peu considéré par la littérature scientifique. En effet, il nous semble important de comprendre sous quelles conditions l'immigration clandestine devient profitable du point de vue (d'une partie des acteurs économiques) du pays de destination. L'idée de base qui sous-tend notre approche est que le statut des immigrants illégaux les force à travailler dans le secteur informel (l'économie souterraine). Cela implique que les conditions du marché du travail informel sont décisives pour le choix d'immigration irrégulière par les migrants potentiels. Ces conditions régissent l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière dans le secteur informel et déterminent donc leur salaire attendu, qui est en fin de compte une variable cruciale pour le choix d'émigration.

L'économie informelle est définie comme l'ensemble des activités productives non enregistrées, c'est-à-dire qu'elles ne contribuent pas à la mesure officielle du PIB et ne sont donc pas soumises à l'impôt. Pour simplifier, les entreprises du secteur informel ne paient pas d'impôt sur leurs bénéfices, ni de cotisations sociales sur leurs employés. Toutefois, ces entreprises ont un accès plus limité aux biens publics, qui sont financés par les recettes fiscales, et peuvent également être soumises à des contrôles fiscaux.<sup>3</sup> Par conséquent, plus le niveau d'imposition est élevé, plus il est intéressant pour certaines entreprises de se soustraire à l'impôt par une activité de production informelle. D'autre part, plus les contrôles fiscaux sont efficaces et généralisés, moins l'évasion fiscale (par le biais de la production informelle) est pratiquée.

Notons que le secteur informel représente une part relativement importante des économies européennes : selon les estimations disponibles, l'économie informelle représenterait environ 21 % du PIB belge (Schneider *et al.*, 2011), une situation

---

<sup>3</sup> Par exemple, l'accès aux infrastructures, aux subventions de l'Etat, à la police, à la justice, etc. est raisonnablement plus difficile pour les entreprises du secteur informel.

... L'offre et la demande d'immigration clandestine

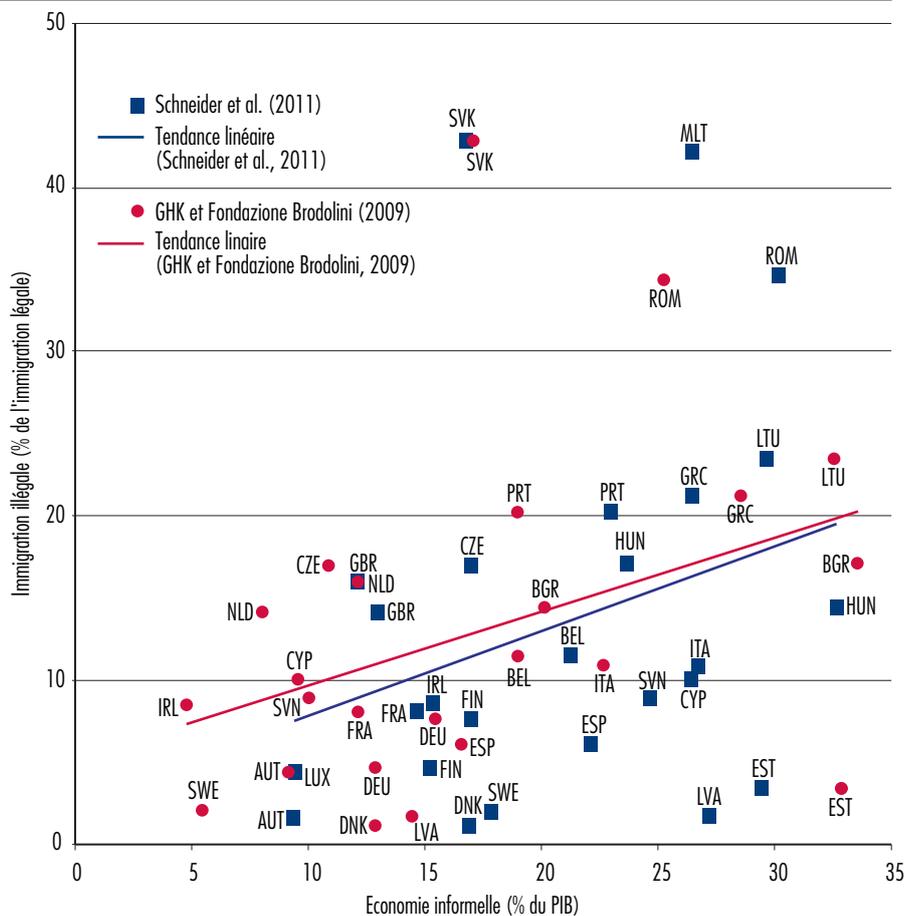
assez comparable à celle des Pays-Bas (14 %), de la France (15 %) et de l'Italie (27 %). Le secteur informel est par ailleurs le débouché professionnel obligé des migrants sans permis de séjour. En d'autres termes, si les travailleurs nationaux (ou immigrés légaux, que nous considérons ici comme « assimilés » aux natifs à cet égard) peuvent passer d'un secteur à un autre, les immigrés clandestins ne peuvent travailler que dans le secteur informel.

## 2. L'attrait de l'informalité

Le lien entre immigration clandestine et importance de l'économie informelle est confirmé sur le plan empirique par la Figure 1, qui montre une corrélation positive entre ces deux variables dans les pays européens, et semble cohérent avec les résultats d'un modèle macroéconomique théorique que nous avons élaboré dans une étude récente (Camacho, Mariani et Pensieroso, 2017). Dans ce travail, nous montrons que sous certaines hypothèses, il existe ce que les économistes appellent une « complémentarité stratégique » entre l'immigration illégale et l'économie souterraine : plus le secteur informel est important, plus l'immigration clandestine est avantageuse aux yeux des migrants potentiels. D'autre part, plus le nombre d'immigrés clandestins est élevé, plus l'option de passer à l'économie souterraine (et donc de produire illégalement) est intéressante du point de vue des entreprises. Cette complémentarité stratégique est particulièrement pertinente si la production informelle est très présente sur le territoire national. En d'autres termes, l'existence d'une complémentarité stratégique entre l'immigration clandestine et l'économie informelle est d'autant plus probable dans les pays caractérisés par une présence très importante de travailleurs autochtones dans le secteur informel.

**Figure 1.** Immigration clandestine et importance de l'économie informelle

Source : Camacho, Mariani et Pensieroso (2018)



... L'attrait de l'informalité

Ce type d'analyse suggère que les politiques visant à réduire la charge fiscale sur les entreprises ou à renforcer les dispositifs de contrôle contre l'évasion fiscale permettraient de réduire l'attractivité du secteur informel (c'est-à-dire le revenu que les potentiels travailleurs, y compris les immigrés clandestins, peuvent espérer en tirer), et donc l'afflux d'immigrants clandestins. Le contrôle aux frontières reste évidemment un outil potentiellement important, mais au-delà des considérations éthiques, ce dernier est coûteux et pose d'importants problèmes de coordination avec les autres pays de destination. Il existe également un compromis à trouver entre le contrôle aux frontières et le contrôle de la fraude fiscale : compte tenu de la contrainte budgétaire du gouvernement, et dans un contexte de rareté générale des ressources à affecter aux dépenses publiques, une augmentation des activités de la police des frontières pourrait conduire à une diminution des ressources allouées à la brigade financière de la police judiciaire. Dans ce cas, un renforcement des contrôles aux frontières pourrait paradoxalement se traduire par une augmentation du nombre d'immigrants illégaux, tandis qu'une lutte plus vigoureuse contre l'évasion fiscale aurait pour effet de réduire le nombre d'immigrants illégaux. Il s'agit, bien sûr, d'un cas théorique, mais cela pourrait nourrir la réflexion des décideurs politiques et des électeurs sur l'efficacité relative des différentes mesures de politique migratoire.

### 3. Les dangers du protectionnisme

D'autres résultats très intéressants émergent si nous prenons explicitement en compte les relations commerciales du pays de destination avec le reste du monde. Cette extension de l'analyse est particulièrement pertinente dans le cas de la Belgique, exemple typique de petite économie très ouverte au commerce international.

Dans ce cadre, comme nous le montrons dans Camacho, Mariani et Pensieroso (2018), une plus grande ouverture au commerce peut entraîner une diminution de l'immigration clandestine, si les travailleurs autochtones et les immigrants clandestins ne sont pas très substituables dans le processus de production (parce qu'ils sont caractérisés, par exemples, par des compétences très différentes).<sup>4</sup> Cet effet est dû au déplacement des travailleurs autochtones vers les secteurs exportateurs de l'économie, qui bénéficient des nouveaux débouchés commerciaux et vont donc augmenter leur niveau d'emploi. Ces travailleurs autochtones qui désertent les secteurs d'activité plus traditionnels (caractérisés par un plus fort niveau de production informelle, et affaiblis par la globalisation) ne peuvent être que partiellement remplacés par des immigrants illégaux, en raison de leur substituabilité imparfaite dans le processus de production. La production des secteurs traditionnels tend donc à diminuer, tout comme le nombre d'immigrés clandestins embauchés.

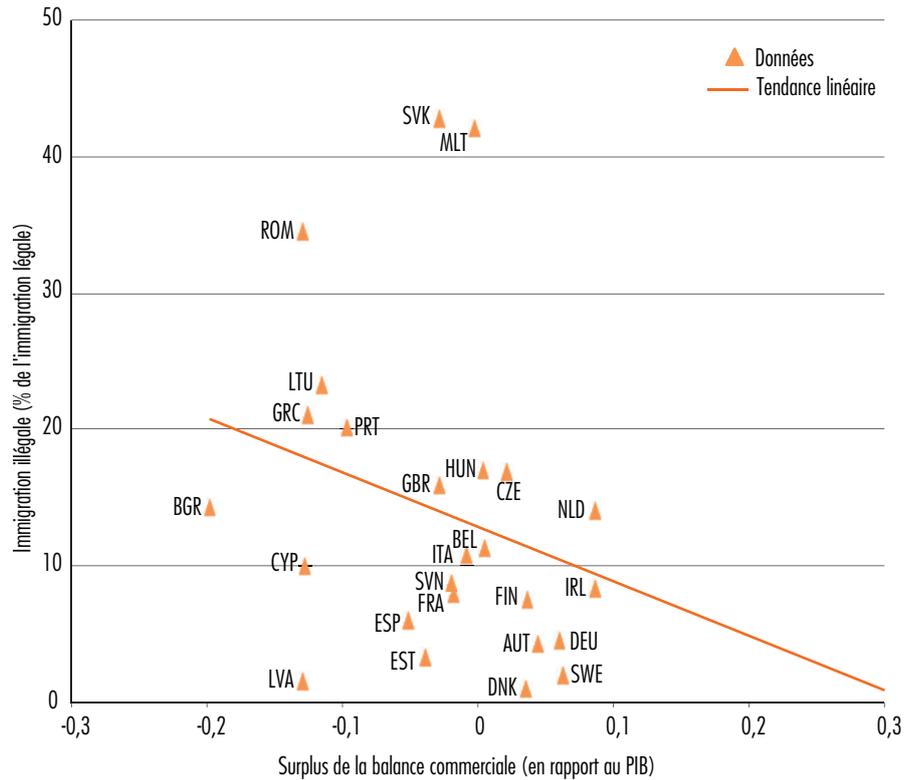
Au contraire, une réduction de l'ouverture au commerce international rend relativement plus profitable le travail dans les secteurs les plus traditionnels de l'économie, là où la production informelle est plus répandue et la présence d'entreprises exportatrices plus rare. Cette augmentation de la rentabilité du secteur traditionnel augmente à son tour le salaire attendu des immigrants clandestins, favorisant ainsi l'immigration clandestine. Les résultats de notre analyse sont confirmés par les données de la Figure 2, qui montrent une corrélation négative entre surplus de la balance commerciale et immigration clandestine dans un échantillon de pays européens.

---

<sup>4</sup> Des études empiriques suggèrent que le degré de substituabilité entre immigrés et travailleurs autochtones diminue de manière significative si une proportion importante des immigrants est illégale (Özden et Wagner, 2014).

**Figure 2.** Immigration clandestine et surplus de la balance commerciale

Source : Camacho, Mariani et Pensieroso (2018)



Note de lecture : Les triangles correspondent aux données de 27 pays européens pour 2008. La droite orange représente la relation (négative) estimée entre, d'une part, le ratio de l'immigration illégale sur l'immigration légale (données tirées de Schneider *et al.*, 2011) et, d'autre part, le ratio du surplus de la balance commerciale sur le PIB (données EUROSTAT).

Dans le contexte politique actuel, notre analyse se prête à une interprétation assez intéressante, en termes de politique économique. Si une diminution de l'ouverture au commerce international (suite, par exemple, à la mise en place de politiques protectionnistes) risque d'accroître le flux d'immigrants illégaux, cela poserait un dilemme pour toute formation politique ayant parmi ses objectifs prioritaires à la fois des exigences protectionnistes et un meilleur contrôle des flux migratoires. Selon notre analyse, les deux objectifs pourraient être mutuellement incompatibles.

## Conclusion

En conclusion, la théorie économique suggère que la réduction de la pression fiscale et la lutte contre la fraude fiscale peuvent contribuer à contenir l'immigration clandestine par le biais de leurs effets indirects (dits «d'équilibre général») sur l'économie, rendant ainsi moins nécessaire le recours aux politiques coercitives (et moralement discutables) basées sur le contrôle des frontières et les rapatriements. Au contraire, la mise en œuvre de politiques (néo-)protectionnistes pourrait entraîner – toute chose égale par ailleurs – une augmentation des flux d'immigrants clandestins.

Fabio Mariani est professeur d'économie à l'UCLouvain, chercheur à l'IRES (UCLouvain) et chercheur associé à l'IZA (Bonn).

Luca Pensieroso est professeur d'économie à l'UCLouvain et chercheur à l'IRES (UCLouvain).

Fabio Mariani et Luca Pensieroso  
[fabio.mariani@uclouvain.be](mailto:fabio.mariani@uclouvain.be)  
[luca.pensieroso@uclouvain.be](mailto:luca.pensieroso@uclouvain.be)

## Références

- Camacho, C., F. Mariani, et L. Pensieroso, "Illegal immigration and the shadow economy", *International Tax and Public Finance*, 2017, 24 (6), 1050–1080.
- Camacho, C., F. Mariani, et L. Pensieroso, "Dealing with illegal immigration: the role of informality, taxation and trade", *Economia Italiana*, 2018 (1), 97–122.
- Chassamboulli, A. et G. Peri, "The Labor Market Effects of Reducing the Number of Illegal Immigrants", *Review of Economic Dynamics*, 2015, 18, 792–821.
- Ciccarone, G., E. Marchetti, and I. Pavlovaite, "Study on indirect measurement methods for undeclared work in the EU", *Technical Report*, European Commission, Unit EMPL/D1-Employment Analysis 2009.
- Clandestino, "Undocumented Migration: Counting the Uncountable – Data and Trends across Europe", 2009, <http://clandestino.eliamep.gr/2009>.
- Docquier, F. et J. Machado, "Crise des réfugiés : quelques clarifications s'imposent !", *Regards Économiques*, 2015, Numéro, 119.
- Liu, X., "On the macroeconomic and welfare effects of illegal immigration", *Journal of Economic Dynamics and Control*, 2010, 34, 2547–2567.
- Özden, C. et M. Wagner, "Immigrant versus natives? Displacement and job creation", 2014, *mimeo*.
- Palivos, T., "Welfare effects of illegal immigration", *Journal of Population Economics*, 2009, 22, 131–144.
- Palivos, T. et C. K. Yip, "Illegal immigration in a heterogeneous labor market", *Journal of Economics*, 2010, 101, 21-47.
- Schneider, F., A. Buehn, et C. E. Montenegro, "Shadow economies all over the world: New estimates for 162 countries from 1999 to 2007", *Handbook on the Shadow Economy*, 2011, pp. 9–77

### REGARDS ÉCONOMIQUES IRES-UCLouvain

Place Montesquieu, 3  
B1348 Louvain-la-Neuve  
[regard-ires@uclouvain.be](mailto:regard-ires@uclouvain.be)  
tél. 010 47 34 26

[www.regards-economiques.be](http://www.regards-economiques.be)

Directeur de la publication  
*Vincent Bodart*  
Rédactrice en chef  
*Muriel Dejemeppe*  
Secrétariat & logistique  
*Virginie Leblanc*  
Graphiste  
*Dominique Snyers*

Comité de rédaction  
*Paul Belleflamme*  
*Vincent Bodart*  
*Muriel Dejemeppe*  
*Frédéric Docquier*  
*Jean Hindriks*  
*Marthe Nyssens*  
*William Parienté*  
*Frédéric Vrins*



ISSN 2033-3013

 UCLouvain